

# Rapport public Parcoursup session 2025

CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Constructions paysagères - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Constructions paysagères - en apprentissage (32635)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Constructions paysagères - en apprentissage (32635)	Jury par défaut	Tous les candidats	9	38	9

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir rédiger une lettre de motivation construite. Test de positionnement en mathématiques : géométrie et calcul.	Appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine	Très important
	Organisation du temps de travail, rythme de travail, qualité du travail (implantation et repères dans l'espace).	Notes et appréciations en enseignement professionnel	Essentiel
Savoir-être	Autonomie dans la démarche engagée et conscience de l'implication d'un parcours par la voie de l'apprentissage.	Appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le projet doit être bien identifié, cohérent avec une entrée en CS Constructions Paysagères, et non un choix par défaut.	Lettre et entretien de motivation	Essentiel
	La lettre de motivation doit être personnalisée, avec des critères d'implication, de recherche de la connaissance de l'établissement visé, et de volonté de rentrer dans cet établissement.	Lettre et entretien de motivation et tests pratiques	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Montrer de l'intérêt et de la connaissance pour la filière paysage	Centres d'intérêt et activités extra-scolaires	Essentiel

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature fait l'objet d'un dossier de candidature à retirer auprès du centre de formation, en plus de la candidature via Parcoursup.

Chaque dossier est examiné par la commission d'admission, puis les candidats éligibles sont convoqués à une journée de validation de projet.

La journée de validation de projet comprend :

- Une présentation de la formation
  - Un test de positionnement écrit en mathématiques et français
  - Un test de positionnement pratique en construction paysagère
  - Un entretien individuel de positionnement
- A l'issue de la validation de projet, chaque candidature est examinée par la commission d'admission et une réponse est envoyée à tous les candidats par courrier.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Dans le cadre de la demi-journée de validation de projet, l'équipe pédagogique présente

- les modalités d'organisation de la formation
- les incidences sur l'implication des candidats
- le travail à mener en parallèle du contrat d'apprentissage
- les avis et conseils pour la recherche d'un maître d'apprentissage

**Signature :**

Emmanuel DUCHESNES,  
Chef d'établissement de l'établissement CFPPA Le  
Fresne d'Angers